

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 24 Août 2020 à 19 HEURES**

#### **Compte-rendu**

**Étaient présent(e)s** : M. J.Piot, M. Ph. Ferrand, Mme A. Vannier, M. J-G. Maurice, Mme S. Marques, M. G. Brozzoni, M. JP. Favrot, Mme J. Maurice, M. D. Vannier, Mme C. Bardou, M. E. Raccurt, M. D. La , Melle C. Branche, M. Ravat, M. J. Vaganay, Mme B. Brevet, Mme A. Couter, M. R. Goetschy, Melle. L. Terrier, M. P. Rémond.

**Était excusé(e)s** : Mr. D. Clément (Pouvoir à Mme Annick Couter)  
Mme. F. Gachon (Pouvoir à Philippe Rémond)  
Mme. F; Terrier

#### **Absent(e)s** :

M. le maire ouvre la séance, remercie l'assemblée pour sa présence.  
Mme Béatrice BREVET est nommée secrétaire de séance (ordre alphabétique).

#### **Ordre du jour**

##### **1) Approbation du CR du 10 juillet 2020**

Monsieur le Maire remercie Melle Chloé BRANCHEY pour avoir dressé la trame du compte rendu de la séance du 10 juillet 2020, ainsi que les adjoints et conseillers qui ont contribué à la finalisation de celui-ci.

Nombre de voix exprimées : 20 – Nombre de vote pour 20

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité du conseil.

##### **2) Règlement intérieur conseil municipal**

Monsieur le maire demande au conseil s'il y a des questions, observations ou des demandes de modifications sur le projet de règlement intérieur qui a été diffusé.

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 0 – POUR = 20

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité du conseil.

##### **3) Tableau des emplois et effectifs**

Mme Nancy COURTAUX secrétaire générale, présente la demande de deux modifications de temps de travail et la création de deux postes.

- modification du poste agent d'accueil urbanisme

Il est proposé au conseil de modifier le temps de travail pour le poste d'adjoint administratif à l'urbanisme afin de dégager du temps pour la révision future du PLU.

Il est proposé de modifier le temps de travail de ce poste de 22,5/35 à 32/35 H.

- modification temps de travail ATSEM

Dans un souci d'harmoniser le temps du travail des ATSEM, qui est majoritairement de 31H30, il est proposé de transformer 2 postes d'ATSEM :

- diminuer un poste de 35H à 31H30
- augmenter un poste de 28h à 31H30

- création de deux postes d'agent de sécurité 8h/semaine scolaire

Suite aux demandes récurrentes des parents d'élèves concernant le manque de sécurité aux abords des écoles, il est proposé de créer deux postes d'agents de sécurité pour réguler la circulation, le matin et le soir, à proximité des écoles pour l'année scolaire 2020/2021 à titre expérimental. Ces postes sont proposés à des agents de surveillance cantine.

Mmes Annick COUTER et Carine BARDOU, demandent si les agents concernés sont informés et d'accord avec ces changements. Il leur est répondu que ces points ont été préalablement débattus avec eux.

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 0 – POUR = 20

Le conseil :

- approuve les modifications du temps de travail telles que proposées,
- autorise Monsieur le Maire à réaliser ces recrutements et à signer les contrats et tous documents afférents.

#### **4) Intercommunalité Subvention des COPEPS**

Mme Sylvie MARQUES, maire-adjointe déléguée à la communication, vie économique et associative, présente le projet d'opération chèques cadeaux du COPEPS et la demande de subvention.

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 1 – ABSTENTION = 0 – POUR = 19

Le conseil municipal accepte la subvention à l'unanimité moins une voix.

#### **5) Avis SEMCODA chemin du Folu**

M. Gontran BROZZONI, maire-adjoint délégué aux affaires sociales et santé, présente la demande de la SEMCODA pour la mise en vente de logements sociaux sis au 11 rue de l'Europe, au profit des locataires.

Le conseil demande si la vente aura une incidence sur le pourcentage de logements sociaux de la commune.

Il lui est répondu que le taux actuel de la commune est de 36%, pour un seuil minimum requis de 25%. Cette vente n'aura donc que peu d'impact.

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 0 – POUR = 20

Le conseil municipal accepte la mise en vente à l'unanimité.

#### **6) Convention Lilo**

Mme Aurélie VANNIER, maire-adjointe déléguée à l'enfance et jeunesse, présente au Conseil le projet de convention avec le centre aquatique LILÔ pour l'accueil des enfants de grande section de maternelle et de cours préparatoire.

Les sorties LILÔ se dérouleront de septembre à décembre 2020 et de mars à juin 2021, et concerneront :

- 3 groupes de cours préparatoire et CE1
- 2 groupes de grande section d'école maternelle

Chaque groupe de 25 à 30 élèves (ainsi que les enseignants et parents accompagnants) fera l'objet d'une facturation par LILÔ, suivant le planning défini par la convention.

Il est précisé que pour l'année 2019-2020 le montant de la prestation était de 4000€ plus frais de transport.

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 0 – POUR = 20

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la signature par Monsieur le Maire d'une convention avec le centre aquatique, et le règlement des frais, à la société qui sera retenue pour assurer le transport des élèves.

## **7) Convention SDP**

M. Gontran BROZZONI, maire-adjoint délégué aux affaires sociales et santé, présente la demande du Département qui souhaite installer un Service Départemental de Proximité (SDP) sur la commune de Béligneux, lieu d'accueil des publics par des travailleurs sociaux et médico-sociaux. Cette convention consiste en la mise à disposition d'un local en mairie, ½ journée par semaine, permettant de recevoir les demandeurs avec la confidentialité requise (soit le bureau d'adjoint, soit la salle du conseil en fonction de l'occupation).

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 0 – POUR = 20

Le conseil municipal accepte la convention à l'unanimité.

## **8) Convention d'adhésion au service Missions Temporaires du Centre de Gestion de la FPT de l'AIN**

Mme Nancy COURTAUX, secrétaire générale, en vue de son départ, propose de passer une convention avec le CDG, pour le cas où nous aurions besoin de trouver quelqu'un, temporairement, en attendant la prise de fonction de la nouvelle secrétaire générale, Mme BABOLAT Nathalie.

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 0 – POUR = 20

Le conseil municipal accepte la convention à l'unanimité.

## **9) Convention PUP avec Mme BARBIER au ch. Des Bruyères**

Monsieur le maire explique, que lors des travaux du chemin des Bruyères, Mme BARBIER, habitant au 160 de la rue, en a profité pour lotir son terrain et a demandé à ce que les travaux de raccordement des réseaux humides et secs soient réalisés en même temps.

Afin de pouvoir lui facturer le montant de ces travaux, nous devons passer par un PUP (Projet Urbain Partenarial). C'est une convention entre partenaires pour mutualiser les travaux, mais chacun payant sa part. Celle-ci se monte à 3213,60€ TTC

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 0 – POUR = 20

Le conseil municipal accepte la convention à l'unanimité.

### **10) Utilisation de caméras type chasse**

Monsieur le maire propose l'utilisation de caméras type chasse, afin de tenter d'identifier les individus responsables des dépôts sauvages sur la commune.

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 0 – POUR = 20

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **11) Souscription d'un emprunt**

Monsieur le maire expose que le budget primitif 2020, qui prend en compte les travaux d'investissement, prévoit, pour son équilibre, un emprunt de 665 000 €. Il convient de souscrire celui-ci pour la fin de l'année.

Après consultation de plusieurs établissements bancaires, la meilleure proposition est celle de la Banque du Territoire pour un prêt de 544K€ sur 25 ans au taux de 0,55%. Cela correspond à 50% du montant hors taxe des travaux des chemins des Bruyères et des Barmettes, seul éligible à ce type de prêt.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à contracter cet emprunt.

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 0 – POUR = 20

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de chercher un prêteur pour un montant de 200K€ afin de clore le marché du chemin des Bruyères et de pallier l'éventualité de travaux exceptionnels sur la place du marché.

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 0 – POUR = 20

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **12) DM N°1 budget principal**

Mme Nancy COURTAUX, secrétaire générale, présente les principales modifications de la DM N°1 :

- a) A la demande du trésorier payeur général, ce sont des modifications techniques concernant le compte 775 (produits de cessions d'immobilisations) et le compte 024 pour 1000 €.
- b) A la demande du trésorier payeur général, des crédits inscrits initialement au chapitre 23 doivent être inscrits au chapitre 21.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les modifications au budget.

Nbre de voix exprimées = 20 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 0 – POUR = 20

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **13)Echos des commissions**

#### **13.1) Commission SANTÉ et SOCIAL**

- Restos du Cœur : Suite à la visite de M.Brozzoni au sein de l'antenne de Montluel, Mme Farjon, la présidente du local, a exprimé un besoin de matériel informatique pour la gestion du centre de distribution. Après inventaire du matériel municipal obsolète stocké au sous-sol de la mairie, il a été décidé de faire don d'un ordinateur type PC bureau aux restos du cœur.
- Repas des aînés: L'organisation avance et les premiers devis de traiteurs et animateurs sont déjà à l'étude.
- CCAS : Pour pallier le départ de Mme Andrieux, le poste au sein du CCAS a été attribué à Mme Fantino, sur proposition de M. Clément et Mme Gachon.
- Logement d'urgence : Une procédure va être lancée pour l'acquisition, à titre gracieux, d'un appartement, situé sur la place de La Valbonne, signalé sans maître depuis 18 ans par les services fiscaux ; Appartement qui servira au CCAS, pour loger une personne dans la détresse ou pour reloger une famille suite à un sinistre d'habitation.

#### **13.2) Commission ENFANCE et JEUNESSE**

Madame Vernusse, directrice de l'école élémentaire a annoncé un nouveau protocole à venir pour le mercredi 26 août. En fonction des consignes, nous saurons s'il est nécessaire d'enlever les barrières déjà disposées dans la cour de récréation pour garantir la distanciation des groupes.

Elle a également demandé la possibilité de maintenir l'accès au portail situé vers le périscolaire pour permettre une entrée et sortie des enfants afin de fluidifier l'entrée principale ; tout en sachant qu'il y a un autre portail qui mène vers le parking du périscolaire, portail qui toutefois devra rester fermé à clé (pour la sécurité des enfants et pour éviter que les parents ne se garent dans ce parking).

A noter que pour la première semaine de rentrée, il n'y aura pas de bus pour les maternelles ; nous aurons besoin de volontaires pour faire la circulation le matin et le soir aux abords de l'école.

#### **13.3) Commission URBANISME et SÉCURITÉ**

- Projet Château : La commission a donné son accord au projet, après avoir reçu les deux promoteurs et avoir eu des réponses à toutes ses questions. Prochaines échéances, le 24 novembre dépôt du permis de construire. Le 24 décembre, achat du domaine par le promoteur. février/mars 2021 début des travaux, durée prévisible 1 an.

### **13.4) Commission INFORMATION, COMMUNICATION, ASSOCIATIONS et VIE ÉCONOMIQUE**

- a) Contact avec les associations de la commune pour une rencontre en mairie à partir de la semaine prochaine.
- b) Rencontre en cours avec des imprimeurs, pour étude réalisation du bulletin municipal Studio pertinence.  
Comima.
- c) Préparation de Noël :  
Rencontre avec une dernière société la semaine prochaine.
- d) Panneaux d'informations électroniques : le projet suit son cours avec M. Philippe Ferrand ( commission voirie ).
- e) Préparation du forum des associations le 5 septembre 2020.

### **13.5) Commission VOIRIE, ENVIRONNEMENT, BÂTIMENT et PATRIMOINE**

Néant

### **Echanges divers**

Jacques Piot lève la séance à 20H10.